

Désencombrement ?

Une goutte d'eau dans un océan de

surpopulation !

MA LYON - CORBAS

Le 18/09/2025

Aujourd'hui la DISP de Lyon a enfin organisé le transfert de 14 détenus vers 3 établissements de la Région. Cela suite aux nombreuses alertes de notre Direction locale et de notre organisation syndicale.

Mais cette décision prise seulement la veille a entraîné des difficultés dans la préparation et la mise en œuvre de ces transferts. Tous les services (Régie, vestiaire, greffe, ELSP, UH, BLIE, Gradés, Officiers etc...) ont été mobilisés sur la gestion dans l'**URGENCE** de ce désencombrement.

UN DÉSENCOMBREMENT, MONSIEUR LE DI, CELA NE SE PRÉPARE PAS EN UNE SOIRÉE !!!

On ne vous en voudra pas d'avoir compris enfin le problème de la surpopulation carcérale malgré toutes nos revendications à ce sujet depuis le début de l'année 2025.

Le transfert des 14 détenus a été aussitôt remis en cause : dans la nuit 5 nouveaux arrivants ont été écroués au quartier accueil, qui monte ainsi l'effectif de ce bâtiment à 119 et une trentaine de matelas au sol ! Cela illustre parfaitement l'inefficacité de ces « mesures pansements »

**LE RÉSULTAT EST CLAIR : LE DÉSENCOMBREMENT PONCTUEL NE RÉSOUT RIEN !
L'UFAP UNSa JUSTICE VOUS ALERTE DEPUIS LONGTEMPS SUR CETTE SURPOPULATION
CARCÉRALE ET LA NÉCESSITÉ URGENTE D'UN PLAN DE DÉSENCOMBREMENT.**

POURQUOI AVOIR ATTENDU SI LONGTEMPS POUR AGIR ?

Ce transfert n'est qu'un pansement sur une plaie béante : les arrivants se succèdent chaque semaine, toujours plus nombreux, tandis que les transferts restent rares et insuffisants !

Ce manque de transparence et d'anticipation démontre une fois de plus l'absence de stratégie réelle face à ce surencombrement.

Alors une question se pose :

Pourquoi attendre le déclenchement de la sonnette d'alarme, pour transférer les détenus affectés en établissement pour peine ?

La maison d'arrêt de Lyon-Corbas subit depuis trop longtemps une situation insupportable :

- Des effectifs de détenus largement supérieurs à la capacité réelle.
- Des conditions de travail de plus en plus dégradées pour nos personnels de tous corps confondus.
- Des conditions de détention qui se dégradent et mettent en péril la sécurité de tous.

L'UFAP UNSa Justice réaffirme que les personnels de la MALC ne peuvent plus être les variables d'ajustement d'une gestion improvisée ! Il est temps d'agir concrètement et durablement.

L'UFAP UNSa Justice exige un plan durable contre le surencombrement, et non pas des décisions improvisées à la veille pour le lendemain.

L'UFAP UNSa Justice exige des moyens humains renforcés pour assurer la sécurité et le bon fonctionnement de notre établissement.

L'UFAP UNSa Justice souhaite une politique pénitentiaire cohérente et adaptée à la réalité de la MALC.

L'UFAP UNSa Justice félicite l'ensemble des personnels de tous services qui, une fois de plus, ont su faire preuve de professionnalisme et de réactivité pour gérer ce transfert décidé dans l'urgence. Sans leur engagement et leur capacité d'adaptation, cette opération aurait été encore plus difficile à mettre en œuvre.

« L'UFAP UNSa Justice une présence quotidienne à vos côtés »

Par le bureau local **UFAP UNSa Justice** Nadia CHEKHAD, Ludovic NAVARRO